

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 74 (1986)

Heft: [12]

Artikel: Christine de Pizan et la "cité des dames" : de la dignité des femmes

Autor: Lempen, Silvia

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-278132>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRISTINE DE PIZAN ET LA « CITE DES DAMES » DE LA DIGNITE DES FEMMES

Christine de Pizan est fréquemment évoquée comme la devancière du féminisme moderne. Mais qui connaît vraiment sa vie, son œuvre, ses idées? Une traduction en français moderne de son principal ouvrage, « La cité des dames », vient de paraître, qui nous permet de faire mieux connaissance avec cette femme hors du commun.*

Christine de Pizan vécut au XVe siècle, à Paris, dans un milieu proche de la Cour. Lorsqu'elle avait vingt-cinq ans, son mari, secrétaire du roi, mourut d'une épidémie, la laissant seule avec trois enfants et des parentes à charge, et criblée de dettes. Pendant de longues années, la jeune femme dut se battre pour assainir la situation financière de la famille. Mais elle avait reçu une bonne éducation, et le veuvage la laissait libre de se retirer dans cette « chambre à soi » qui a fait si cruellement défaut aux écrivaines de tous les temps, y compris le nôtre : malgré les difficultés matérielles, Christine décida alors de se consacrer au travail intellectuel.

« La Cité des Dames », entreprise monumentale de réhabilitation d'un sexe opprimé et méprisé, témoigne de cette cohérence foncière entre la vie et l'œuvre qui semble être l'une des constantes de la création féminine. Femme indépendante, vivant de sa plume et hors de toute tutelle masculine, Christine de Pizan écrit pour redonner aux femmes l'assurance de leur dignité et la confiance en leurs capacités. C'est la misogynie profonde, diffuse et tenace de la culture des hommes qui la pousse, comme elle le raconte dans le premier chapitre de la « Cité des Dames », à jeter les bases d'une autre culture, où les apports et les mérites des femmes seraient enfin reconnus.

Cette reconstruction prendra la forme allégorique de l'édification d'une citadelle, dont chaque pierre sera constituée par la vie d'une femme illustre du passé. Pour aider Christine à mener à bien sa tâche, trois envoyées de Dieu viennent la visiter : Raison, Droiture et Justice. C'est dire que la « Cité des Dames » n'échappe pas, sur le plan formel, aux conventions littéraires de l'époque.



Elle n'échappe pas plus à l'esprit du temps par la référence constante qui y est faite à des valeurs aujourd'hui désuètes, comme la division des rôles sociaux entre les deux sexes, la virginité et la chasteté, la soumission de l'épouse à l'époux (l'histoire de Grisélidis, qui se laisse humilier et torturer moralement par son mari pendant des années, sans une plainte, est à cet égard particulièrement atroce), la glorification des vertus guerrières ou du système aristocratique.

Et pourtant, sur bien des points, la modernité de son message nous laisse confondu-e-s : le rôle que Christine de Pizan attribue aux femmes dans le progrès de la civilisation (notamment en ce qui concerne les découvertes techniques et scientifiques) n'est pas encore reconnu de nos jours ; les préjugés qu'elle dénonce quant aux prétendus défauts féminins (faiblesse de caractère, infériorité intellectuelle, coquetterie, bavardage...) ont encore cours ; la fable immon-

de du « plaisir » que les femmes prendraient à se faire violer, qu'elle conteste avec véhémence, fait encore les beaux jours de certains procès contemporains.

Alors, contradiction ? Les traducteurs ne le croient pas. Ils notent, dans leur introduction, que le féminisme de Christine de Pizan ne pouvait se déployer que dans le contexte qui était le sien. « Exemple de modernisme et d'archaïsme, l'œuvre de Christine de Pizan nous enseigne à ne pas mesurer les idées de nos devancières à l'aune de nos seules préoccupations. Ce sont les circonstances qui font que tel combat est d'avant ou d'arrière-garde. »

Espérons que nos successeuses du XXIVe siècle feront preuve, à notre égard, de la même intelligence.

Silvia Lempen

* Christine de Pizan, Le Livre de la Cité des Dames, traduction et introduction par Eric Hicks et Thérèse Moreau, Stock/Moyen Age, 1986, 292 pages.

Les traducteurs parleront de « La cité des dames » le samedi 21 décembre, à 14 h 30 sur « Espace 2 », Radio romande.